

ÉDITO

LE MOT DU MAIRE

Chers Amis

Une année qui passe, rien n'est plus banal, plus automatique, plus inévitable et pourtant, même le plus blasé d'entre nous ne peut s'empêcher de voir, dans cette arrivée d'un nouveau millésime, le germe d'un peu d'espoir, l'émergence d'une chance future et le début d'un nouvel optimisme.



Je voudrais, à l'occasion de ce nouveau bulletin municipal, avec l'ensemble des élus et des salariés, vous offrir tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Que 2016 vous apporte joie, bonheur et santé. Que cette nouvelle année, soit pour vous toutes et tous une année d'efforts récompensés, d'épreuves réussies, de joie en famille... Nous ne pouvons commencer 2016 sans avoir une pensée pour l'année que nous venons de traverser. Une année marquée par des événements à jamais inscrits dans l'Histoire de notre pays. Au delà des émotions, nous souhaitons réaffirmer les valeurs de notre République. Il ne s'agit pas de lutter contre l'Homme, mais de lutter contre l'ignorance, les extrémismes, la peur, le repli sur soi. Et cela nous le pouvons au quotidien, chacun d'entre nous, en faisant preuve de discernement, d'écoute, d'altruisme. Nous devons être vigilants pour construire ensemble une humanité où dialogue, tolérance et savoir sont des valeurs partagées. Nous devons être solidaires, respectueux les uns des autres. C'est dans cet état d'esprit que nous devons entamer cette nouvelle année

Un grand merci aux gendarmes, policiers et militaires qui assurent notre sécurité au quotidien sur le territoire Français mais aussi sur les théâtres des opérations extérieures.

C'est aussi le temps de rendre hommage aux efforts fournis par tous les membres du conseil municipal qui m'accompagne chaque jour et qui mettent leur engagement au service des intérêts de notre commune. Je tiens à profiter de ce moment pour leur signifier ma reconnaissance pour leur mobilisation exemplaire.

La dynamique d'une commune se mesure également au dynamisme de ses associations. La vie associative à Natzwiller se révèle d'une grande richesse par la diversité des activités proposées. A toutes les Associations qui travaillent dans le domaine culturel, dans le domaine du loisir ou sportif, je souhaite bien sûr la réussite dans vos projets Je veux donc remercier plus particulièrement les bénévoles associatifs et les Présidents qui contribuent à faire vivre notre belle commune

Aux artisans, aux commerçants aux chefs d'entreprises que je salue, je vous souhaite la réussite dans leurs projets en abordant cette nouvelle année avec toujours l'ambition de créer et de faire prospérer votre outil de travail. Je vous remercie à nouveau d'investir sur notre territoire, de créé votre entreprise, créé de l'emploi, créé de la richesse économique et donc de la vitalité pour notre commune.

Je tiens à remercier tous les habitants qui bénévolement apportent leur aide en-dehors de tout cadre associatif, que cela soit pour le nettoyage annuel du sentier botanique, pour la préservation et l'entretien de nos paysages, pour la confection des couronnes de l'avent, la réalisation de la crèche, la visite des personnes malades ou hospitalisées etc...

Ensemble, continuons dans ce même état d'esprit qui nous anime quotidiennement pour que nous puissions atteindre ce même objectif : « Le bonheur de chacun d'entre nous »

Bonne et heureuse année 2017



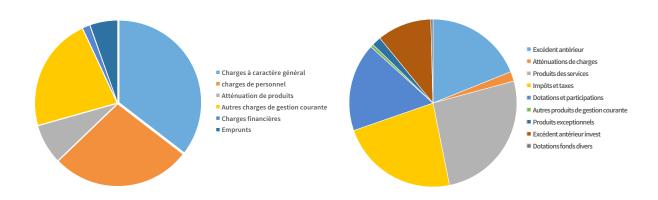
MUNICIPALITÉ

BUDGET, COMPTES ADMINISTRATIFS 2015

Budget communal

Dépenses de fonctionnement : 492 381,22 €
Dépenses d'investissement : 28 184,18 € **Total dépenses :**Excédent de fonctionnement : 214 116,22 €

Dépenses de fonctionnement : 706 497,44 €
Dépenses d'investissement : 86 469,16 € **Total recettes :** 792 966,60 €
Excédent d'investissement : 58 284,98 €



Dépenses

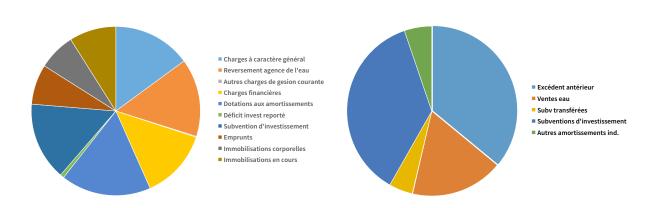
Recettes

Budget eau

Dépenses de fonctionnement : 49 644,23 €
Dépenses d'investissement : 32 263,28 € **Total dépenses :**81 907,51 €
Excédent de fonctionnement : 107 745,65 €

Dépenses de fonctionnement : 157 389,88 €
Dépenses d'investissement : 112 878,55 € **Total recettes :** 270 268,43 €

Excédent d'investissement : 80 615,27 €



INFORMATION

CALENDRIER DES MANIFESTATION 2017

mars | 04 : association des parents d'élèves

05: AG apiculteurs

10: AFP

19: AG retraite et loisirs

avril | **02** :Parents d'élèves- marché de pâques

14 : vendredi saint, bol de riz

22-23: privé **30-04**: privé

mai | **6-7-8** : privé

13-14: musique

20 : privé **27-28** : privé

juin | **03-04** : privé

11 : communauté paroisse **17-19** : balade apiculteurs

24-25: privé

juillet | 01 : privé

09: marche populaire

14 : privé **22** : privé

29-30 : fête du village

août | 26 : privé

septembre | 02-03 : fête paroissiale

23 : R Soft

octobre | 28 : troupe théatrale «Les Zounas»

novembre | **04** : troupe théatrale «Les Zounas»

19 : chorale 25 : Sainte Barbe

décembre | **02** : Saint Nicolas

10 : fête des anciens

17 : R Soft









ACHAT DE L'AUBERGE DU STRUTHOF PAR L'ÉTAT

Après une belle carrière à la tête d'une auberge qui fut pendant des décennies un repaire gastronomique apprécié des habitants de Natzwiller, les époux Kuntz ont pris une retraite bien méritée. Le 28 septembre 2016, l'Etat (ministère de la Défense) signait avec eux l'acte d'achat de l'auberge du Struthof. Le bâtiment, classé en 2011 monument historique, fait à présent partie du lieu de mémoire de l'ancien camp de Natzweiler, comme la chambre à gaz, la sablière ou la nécropole. Le Centre européen du résistant déporté est chargé de son entretien.

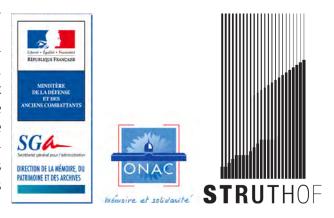
Je suis très heureuse de ce dénouement qui est logique et cohérent. L'histoire de l'auberge, en effet, est intimement liée à celle du camp de concentration. Réquisitionnée en 1941 par les nazis qui s'y installèrent pour diriger les travaux de construction du camp, elle devint rapidement le siège de la Kommandantur du camp. Ainsi que le rappelle l'architecte en chef des monuments historiques dans l'étude qu'il a consacrée au Struthof en 2012, « les salles du restaurant servent de réfectoire aux officiers, certains d'entre eux logeant dans les chambres ». Près de l'auberge furent installées en 1941 des baraques préfabriquées : casernement provisoire, ateliers, garages, laverie, services administratifs, et logement provisoire des premiers déportés. L'ensemble était clôturé par une enceinte de fils barbelés.

Avec l'achat de l'auberge, l'ancien camp retrouve aujourd'hui son périmètre historique... et le CERD se retrouve face à de nouveaux défis! En association avec la gendarmerie de Schirmeck, nous avons déjà mis sous alarme et sous vidéosurveillance le bâtiment, susceptible d'être « visité » à présent qu'il n'est plus habité. Dans les prochains mois, nous allons

devoir procéder à une remise en état de la maison et, surtout, réfléchir à son usage futur. Dans cette perspective, le secrétaire d'Etat aux anciens combattants et à la mémoire devrait prochainement mettre sur pied un comité de pilotage, en partenariat avec la région Grand Est. Ce comité de pilotage devrait être largement ouvert aux autorités et aux institutions locales. La Mairie de Natzwiller en sera bien entendu partie prenante.

C'est à l'issue des débats au sein du comité de pilotage que sera validée l'option à retenir. Plusieurs pistes semblent d'ores et déjà possibles : utiliser l'auberge pour y installer une exposition permanente, y créer un espace pédagogique, y aménager une salle de conférence etc. Peut-être d'autres hypothèses apparaîtront-elles au fur et mesure des discussions. Quoi qu'il en soit, je resterai toujours à l'écoute des habitants de la commune, qui portent une partie de la mémoire des lieux, et dont le savoir nous est précieux.

www.struthof.fr











VIE DU VILLAGE

MAISONS FLEURIES

C'est une tradition, et c'est aussi un devoir que de mettre chaque année à l'honneur celles et ceux qui, par leur amour des fleurs, de la nature ou simplement de l'esthétique, fleurissent notre quotidien. Chaque année, la commune de Natzwiller élit ses plus belles maisons fleuries. Le jury a pris, comme critère, la visibilité par rapport à la rue, l'entretien, l'esthétique et la variété, pour évaluer les fleurissements. Départager les concurrents n'a pas été facile. La qualité était au rendez-vous. Grâce à ces personnes qui fleurissent leurs maisons, balcons, par de magnifiques portées de fleurs, la commune devient attrayante et l'on a plaisir à flâner dans les rues.

1er prix Fluck Robert et Lucie 2 ième prix Halter Florent et Adèle 3 ième prix Sthele Prix méritant :Céline Fluck



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Juliette, Maja, Danielle KUNTZ, née le 29 février 2016 de Marcel KUNTZ et de Laura STEINER, domiciliés 2, rue Gros Champs

Myah, Reine, Marie ROUSCHMEYER, née le 9 juin 2016 de Joseph ROUSCHMEYER et de Flora AJORQUE, domiciliés 5b, route de Rothau

Paul, Guillaume, Serge GAILLARD, né le 9 juillet 2016 de William GAILLARD et de Céline MARCHAL, domiciliés 58a, rue Principale

Tony, Jacqui RUCK, né le 18 novembre 2016 de Cédric RUCK et de Caroline OBSER, domiciliés 16, rue du Chenagoutte

Léandre, Jean, Baptiste STEINER, né le 28 novembre 2016 de Augustin, Jean, Bernard STEINER et de Valérie RUCH domiciliés 21, rue de l'Eglise



DÉCÈS

Ils nous ont quittés:

Julienne Ernestine DIEM née EPP le 23 février 2016

Clotilde Appoline REMY née JAMBERT le 22 mai 2016

Joël Christian Marie Gabriel DURILLON le 2 juin 2016



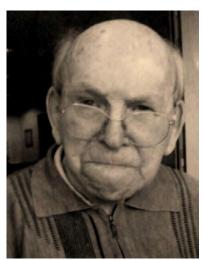
ÉTAT CIVIL

ANNIVERSAIRES 90 BOUGIES

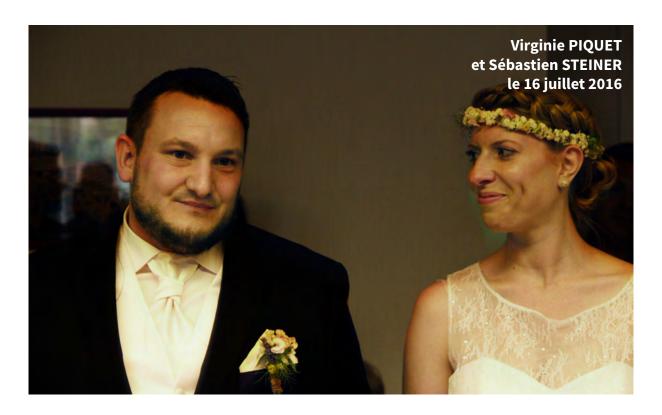
Nous souhaitons encore de belles années de bonheur et de santé à Reine Fluck, Monique Winter et Hubert Trotzier.







MARIAGES



ÉTAT CIVIL

MARIAGES





Toutes nos félicitations aux nouveaux mariés.

Aline MENTZIA et François TROTZIER le 27 août 2016

VIE DU VILLAGE

ENTRETIEN DU SENTIER BOTANIQUE

Comme chaque année, au mois de juin le sentier botanique reçoit la visite d'un groupe de volontaires motivés équipés jusqu'aux dents de machines pétaradantes afin de lui redonner tout le pimpant qu'il mérite. La météo de cette fin de printemps n'était pas particulièrement bienveillante avec cette joyeuse équipe mais rien ne pouvait altérer leur motivation sans faille. Tous se sont mis au travail de bon matin, du très jeune au plus tellement. Certains ont rencontrés quelques problèmes de parking mais sans gravité. Cette activité physique s'est une fois de plus terminée par un joyeux festin que la pluie à arrosé copieusement ce qui nous a permis d'être gratifié d'un magnifique coucher de soleil comme seul notre village sait le faire. Rendez-vous est pris avec les volontaires pour le mois de juin prochain.













VIE DU VILLAGE

PÉTANQUE

Cette année, malgré un temps humide et frais, 28 équipes de passionnés de boules se sont affrontés lors de 4 parties acharnées. Si la météo n'était pas vraiment de la partie et malgré le désistement de 7 équipes, tous les compétiteurs ont affiché leur joie d'être présent. Partant du constat du manque d'activité dans le village au cœur du mois d'Août, la classe 1980-1981 s'est décidée depuis 6 ans à organiser cette manifestation qui rassemble tous les amateurs de pétanque du village et des environs. Comme chaque année, la classe ainsi que leurs conjoints se sont démenés pour faire passer un après-midi agréable à tous les participants (compétiteurs et spectateurs). L'année prochaine, réservez le week-end suivant le 15 Août, le soleil sera de la partie et l'ambiance sera chaude.







RETRAITE & LOISIRS VIE DE L'ASSOCIATION

65 membres de l'association ont répondu présent lors de l'assemblée général du 01 février 2015. C'était l'occasion de se retrouver autour d'un bon repas et de passer un moment de convivialité. Le groupe de danse Country de LA MJC de Barembach a animé une partie de l'après midi. Certains sportifs courageux , ont risqués quelques pas de danse.

Rendez-vous le 19 mars 2017 pour l'assemblée générale 2017









DÉTENTE

HISTOIRES DRŌLES

- Une femme arrive au paradis. Saint-Pierre l'interroge :
- Pensez-vous avoir bien mérité le paradis?
- Oui. J'ai été une bonne épouse pendant 40 ans et bien élevé mes 6 enfants.
- Entrez, chère Madame!

Alors que Saint-Pierre va fermer la porte, un homme se présente :

- Saint-Pierre, j'ai entendu ce que vous venez de dire à cette dame...

Moi, j'ai été marié 4 fois...

Saint-Pierre l'interrompt sèchement :

- Pas question d'entrer! Ici, on reçoit les martyrs, pas les idiots!
- Jean et Jules déjeunent à la cantine de leur société.

Au dessert, le premier, après avoir épluché sa poire, en aligne les pépins sur la table.

Jules s'en étonne, alors Jean lui explique :

- Tu ne sais pas que les pépins mangés à part rendent intelligent ?
- -Non! je ne savais pas... Je veux essayer!

D'accord! Ça te coûtera 5 euros le pépin et il y en 8, ça fait 40 euros ...

Jules paie et mange les pépins. Soudain, il fait une remarque :

- Tout de même... Tu me prends pour un idiot! Pour 40 euros, j'aurais pu acheter quelques kilos de poires!
- Tu vois, les pépins commencent à faire de l'effet!...
- Un gars rentre d'une fête en voiture, bourré comme un coing. Un gendarme l'arrête et lui dit : Test d'alcoolémie.
- Et m... Si je vous donne 10 € vous me laissez partir?
- Non!
- OK, alors 20 €?
- C'est d' accord. Allez-y mais doucement et soyez prudent.

Le gars repart et 2 minutes plus tard, il retombe sur un gendarme qui lui dit:

- Test d'alcoolémie.
- Oh non, pas encore... avec 10 € vous me laissez partir?
- Non!
- Bon, alors 20 €?
- C'est d' accord, allez-y mais doucement et soyez prudent.

2 minutes plus tard, le gars tombe une nouvelle fois sur un gendarme. Le gars gémit :

- Oh non, encore un de test d'alcoolémie !!! Écoutez, est-ce que pour 50 € vous me laisseriez partir?
- Non... donnez-moi 100 € et je vous laisse partir.

Le gars s'exclame:

- 100€! Mais c'est de l'arnaque, les autres gendarmes ne m'ont demandé que 20 €!

Le gendarme sourit et réplique :

- Oui, mais cette fois, en plus, je vous explique comment sortir du rond-point!

RETRAITE & LOISIRS

Couture, patchwork, tricot...

Contact : Thérèse ROELLINGER Tel : 03 88 47 30 10 / 06 11 71 26 63

Salle de La Rothaine (local retraite et loisirs)

Après midi à 14h00 En soirée à 19h 30 12 janvier 26 janvier 09 février 23 février 09 mars 23 mars 13 avril 27 avril

11 mai 22 juin 08 juin 27 juillet 13 juillet 24 août 10 août 28 septembre 26 octobre

09 novembre 14 décembre

12 octobre



Atelier frivolité

Contact: Nadia

Salle de La Rothaine (local retraite et loisirs) Les mercredi après midi de 17 h à 18h30

23 novembre

04 et 18 Janvier05 et 19 juillet01 et 15 février02, 16 et 30 août01, 15 et 29 mars13 et 27 sept12 et 26 avril11 et 25 octobre10 et 24 mai08 et 22 novembre07 et 21 juin06 et 20 décembre

Atelier pour enfants : couture, patchwork, tricot...

Salle de la Rothaine (local Retraite et Loisirs) Mercredi après midi de 14h à 16 h

18 janvier 13 septembre
15 février 11 octobre
15 mars 08 novembre
12 avril 06 décembre

10 mai

jeux

Le jeudi à 14 h 30 à la Rothaine aux dates suivantes :

05 et 19 janvier

02 février 16 Février à 14 h (Concours de Be-

ote)

02 et 16 mars

06 et 20 avril

04 mai 01 juin

06 Juillet

03 Août

07 Septembre

05 et 19 Octobre

02 et 16 novembre

07 Décembre

LES JOYEUX RANDONNEURS DE NATZWILLER

Contact: TROTZIER Michèle Tel: 03 88 97 13 63

Sorties pédestres, programme 2017

Le départ est fixé à 9 h00 (place du village)

24 Mars Ungersberg

28 Avril Randonnée panorama

Doberhalach

19 Mai circuit des bormes Fouchy

02, 03 et 04 Juin weekend au Ventron

amis de la nature

Les Falleres

21 Juillet circuit des roches Bionville

25 Août cascades de l'Andlau28 Septembre chateau du Kagenfels

06 Octobre Journée harengs Luszben

27 octobre chateau de Wangenbourg

24 novembre roches blanches, pépinière

08 décembre Sortie et repas de Noël





1996-2016, LES JOYEUX RANDONNEURS DE **NATZWILLER ONT 20 ANS!**

Joseph EPP a toujours aimé marcher, accompagné de sa femme, de ses enfants et des copains. Pendant des années, durant ses temps libres, il a arpenté les sentiers alsaciens, vosgiens mais également alpins et jurassiens. Beaucoup

de personnes dont Léonie et Armand, aimant également la marche et sachant que

Joseph EPP consacre beaucoup de son temps libre à la nature et à la randonnée, le sollicitent pour organiser des marches collectives. En 1996, c'est chose faite avec la création d'un club de marche «les Joyeux Randonneurs». La première sortie a lieu le vendredi 26 avril 1996. 10 kms seront

marchés sur une demi-journée par 22 per-

sonnes. Joseph EPP nous rappelle ce premier parcours: Mont Sainte Odile > Rocher des Géants > Sentier des Merveilles puis retour au Mont Sainte Odile. Mais pour les participants, une demi-journée n'est pas suffisante. Ce n'est pas



randonnée suivante. le groupe marchera une journée. C'est ainsi que le vendredi 10 mai 1996, ce sont 17 personnes qui arpentent les 13 kms prévus au programme. La randonnée était souvent effectuée au préalable

un problème, dès la

par Joseph EPP et son épouse Jacqueline. Ils repéraient ainsi les lieux et y voyaient les

> éventuelles difficultés. En 1996, la majorité des personnes ne randonnaient pas. Il a fallu qu'elles apprennent à s'équiper de bonnes chaussures de marche, de bâtons. A partir de mai 1998, grande nouveauté !!! Une sortie de trois jours est organisée au Saut du Doubs. Depuis lors, ce week-end

des marcheurs perdure encore dans les Vos-



En juin 1998, des sorties fermes auberge sont également organisées. La toute première a lieu le 19 juin 1998 au lac du Forlet. Le rendez-vous est donné au Col du Bonhomme mais des voitures manquent, des conducteurs s'étant trompés de point de rendez-vous. Au final, tout est bien qui finit bien, le groupe se retrouve entier autour d'une bonne table. L'année 1998 est riche en évènements car, c'est cette année-là également qu'une petite salle est créée

Rothlach 2004.

au-dessous de la salle de la Rothaine. En effet, après chaque sortie, le groupe se retrouvait autour d'un verre pris dans un café. Aussi, le groupe « les Joyeux Randonneurs

» a pensé qu'il était bien mieux d'avoir sa propre salle où les marcheurs pourraient se retrouver et finir la journée dans la convivialité. C'est ainsi que les années passent, et au fil des départs à la retraite, de nouveaux

membres intègrent le groupe mais malheureusement, il y a aussi ceux qui quittent le club pour raison de santé ou autres et malheureusement, il y a ceux qui décèdent et

ils ne sont pas oubliés. Nous avons demandé à Joseph EPP de nous résumer le club «les Joyeux Randonneurs »: «ne pas rester seul, être ensemble, bonne humeur, apprendre la région, convivialité, so-



1996, le club « les Joyeux Randonneurs », c'est une randonnée une fois par mois, soit plus de 200 randonnées faites à ce jour avec presqu'autant de parcours différents et entre

15 et 20 participants à chaque marche. Le club «les Joyeux Randonneurs» tient à rappeler qu'il est ouvert à toute personne qui aime marcher dans la nature et avec bonne humeur. Il règne dans ce club une ambiance

exceptionnelle, familiale, conservons cet état d'esprit, et nous sommes persuadés que le club «les Joyeux Randonneurs» a encore de beaux jours devant lui.







SPECTACLE THÉATRAL

LES ZOUNAS DE RETOUR... EN PYJAMA!

La troupe de théâtre des « Zounâs » a offert cet automne à Neuviller et Natzwiller une prestation digne des plus grands acteurs. Avec un choix de pièce comique, Pyjama pour six, écrite par Marc Camoletti dans une mise en scène collective des acteurs étudiée dans les moindres détails, les six compagnons ont su faire rire et faire passer un agréable moment à des spectateurs venus nombreux. Entre fou rire, quiproquo comique et rebondissements

inattendus, le public a pu apprécier le talent de la troupe sur scène, dans cette comédie en deux actes digne d'un vrai vaudeville. En proposant Pyjama pour six pour leur rentrée sur la scène théâtrale, les « Zounâs » ont choisi le divertissement avant tout. Leur public s'est laissé aller au fil d'une pièce burlesque, riant même de sujets pourtant graves, comme l'adultère. (Extrait de l'article paru dans la presse locale le 21-10-2016)









ANIMATIONS

SILVERSTARS

Ce 11 décembre dernier s'est déroulé le traditionnel repas des anciens. La salle avait été joliement décorée pour l'occasion. Un magnifique sapin de nos montagnes trônait en bonne place. Tout était prêt pour accueillir nos hôtes de marque. La salle fût vite remplie d'un auditoire attentif au diaporama de présentation. Après le repas, nous reçûmes la visite du père noël qui ne se priva pas de gâter tous ceux qui avaient été sage pendant l'année. Cerise sur le gâteau, la chorale a gratifié l'assemblée d'un récital de qualité comme à son acoutumée.







ANIMATIONS

SAINT NICOLAS ET ATELIERS DE NOËL

Toujours aussi populaire, saint Nicolas a fait une halte le 3 décembre à la salle des fêtes de Natzwiller, à la rencontre des jeunes écoliers de la Rothaine, redoublant de largesses à leur égard ; ils n'ont pas été déçus. Avant ce grand moment attendu, sur l'initiative commune de la municipalité de Natzwiller et du comité des fêtes de Neuviller, des ateliers de décorations ou encore de fabrication de petits gâteaux et autres douceurs étaient proposés aux enfants, par des bénévoles locaux. Entonnant à la demande de saint Nicolas, tantôt timidement, tantôt avec entrain, quelques chants de circonstance devant le grand sapin et en présence du Père Fouettard, les enfants ont cette fois encore été gâtés en friandises.



| ANNÉE 2017









MESSTI 2016

Le « messti » sera cette année animé par la Chorale Ste-Cécile. Comme en 2009, nous avons pour projet de présenter les « talents cachés » des artistes de NATZWILLER. Aussi, faisons-nous à nouveau appel à tous les bricoleurs artistes qui souhaiteraient exposer leurs productions et partager leurs diverses passions (patchworks, peinture, sculpture, céramique etc...). Nous comptons sur un maximum de participants et vous remercions d'avance de contribuer à la réussite de cette manifestation.

Inscriptions au 03 88 97 97 76 / 03 88 97 88 34.

messti 2017:

• Samedi 29 juillet :

19 h : Défilé avec les associations locales

20 h:Vin d'honneur

20 h 30 : Bal animé par l'orchestre Hit Mix

Tartes flambées – Pizzas – Grillades

• Dimanche 30 juillet:

À partir de 10 h : Ventes de pains d'épices

15 h :Exposition « talents cachés »

Après-midi récréative animée par l'orchestre de la Rothaine Tartes flambées –Pizzas - Grillades







VIE DU VILLAGE MUNICIPALITÉ

RECHERCHES GÉNÉALOGIQUES

Nous avons eu une demande de recherche généalogique concernant Monsieur Pierre TROTZIER né le 17 avril 1879 à Natzwiller, il s'est marié le 3 octobre 1904 avec FELDER Rosalie. Le couple a eu un fils Félix, né le 19/04/1906, puis une fille Stéphanie née le 2 septembre 1907. La petite fille de cette dernière recherche des photos de Pierre TROTZIER qui est mort à la bataille de la Somme en 1916. Si toutefois quelqu'un possédait ce genre de document, veuillez prendre contact avec la mairie. Merci



DÉPART DE FRANÇOISE

En septembre 2002, le conseil municipal a décidé d'embaucher Madame STEINER Françoise pour remplacer l'aide maternelle, ainsi que Sylvia ZIMMERMANN en cas d'absence maladie ou en cas de congés.

Françoise nous a fait part de sa décision de mettre fin à sa mission à compter du mois de mars 2017.

Monsieur le Maire, les conseillers municipaux ainsi que le personnel communal tiennent à la remercier chaleureusement pour sa disponibilité durant toutes ses années. En effet, il n'est pas toujours facile d'effectuer un remplacement qui doit quelquefois s'effectuer dans l'heure qui suit. Nous lui souhaitons de continuer à profiter longtemps de sa famille et de ses activités.

Que le bonheur et la bonne santé soient ses compagnons de route!

Par ce départ se pose inévitablement la question de son remplacement, nous profitons de l'édition du bulletin communal pour lancer un appel. Si vous êtes intéressés par ce poste, veuillez prendre contact avec la Mairie. Merci



VIE DU VILLAGE

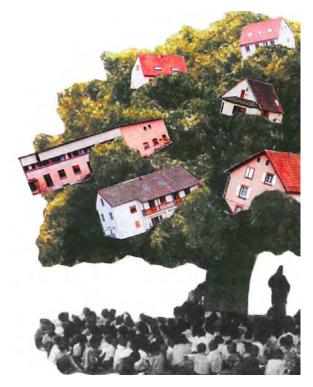
DES DESIGNERS* À NATZWILLER, SAISON 2 SUITE

Les formes de la ruralité

Durant l'année scolaire 2016-2017, quatre étudiants ont choisi d'approfondir les potentiels d'innovation publique à Natzwiller. Ils se sont interrogés sur les formes de la ruralité ou comment revitaliser un territoire : comment peut-on amener les usagers à découvrir, échanger, et s'exprimer sur un territoire rural, en vue de stimuler l'économie locale?

Elora Vix s'est interrogée sur les formes d'appropriations de l'espace public à Natzwiller. Elle propose un projet qui s'appuierait sur les axes suivants : un lieu à deux temporalités, à la fois ancré dans le quotidien des Natzwillerois et pouvant être animé de manière plus ponctuelle. Cet espace se devrait donc d'être modulable pour s'adapter aux besoins des habitants ; permettre à ces derniers de devenir acteurs de leur territoire, non seulement à travers ce lieu mais également à travers une série d'outils leurs permettant de concevoir ensemble l'avenir de leur village.

Guillaume Salesse portait l'idée de valoriser les richesses techniques locales qui contribueraient à renforcer l'identité de la population et du territoire, grâce à son patrimoine. Il a alors imaginé un dispositif global, porté par une association, et qui concernerait tous les habitants du village, à travers des méthodes, des outils et des notices permettant de transmettre des savoirs quant au travail du fil. Ainsi, des espaces favorisant la découverte ou la redécouverte du territoire seraient mis en place dans le village (structures aérées grâce au fil tissé, tressé ... montrant et invitant à être modifiées, transformées et continuées par les passants). Par ailleurs,









il propose un espace d'atelier ouvert où chacun pourrait venir apprendre et pratiquer le fil en tant que matériau de construction, notamment en valorisant l'idée du rapiéçage d'objet, par une action de détournement des fonctions et de réparation du patrimoine

mobilier grâce à l'ajout de fils. En amont, un kit d'outils serait développé en collaboration avec les artisans locaux.





Anne Regnault a étudié l'usage de la marche et la promenade, comme outil de (re) découverte et de réappropriation du territoire. Son projet se décline en trois parties :

- créer des outils permettant de découvrir Natzwiller autrement : cartographies ou jeux. Il s'agirait de valoriser le village et les sentiers alentours pour y dérouler une histoire;
- concevoir des outils in situ. Une signalétique pourrait tisser des liens entre passé, présent et futur à Natzwiller pour accepter le passé et inventer l'avenir:
- exploiter le système de la reconduction photographique comme outil de découverte du territoire, en proposant un système pour encourager les citoyens à prendre ces photographies en choisissant l'endroit. Ces images seraient ensuite valorisées pour qu'elles deviennent un outil pédagogique.

Guillaume Bonnet s'est intéressé à la mise en place d'un lieu d'activité, favorisant les initiatives locales : le Tiers Lieu. Ce dernier permettrait de construire et développer des services

en phase avec les attentes des habitants. Il pourrait être utilisé pour favoriser l'incubation de projet pour le village ou à titre plus individuel pour la création de microentreprises. Son implantation pourrait se situer au centre du village, dans l'ancien foyer paroissial.

La création de ce Tiers Lieu pourrait constituer une bonne base pour entamer les prémices d'un développement local cohérent et ce, en se basant sur une analyse des atouts et des handicaps du territoire. L'idée de ce Tiers Lieux serait enfin de mobiliser les énergies disponibles en créant des lieux de débat, de réflexion et de décision aussi collectifs que possible. Comme les étudiants se sont appliqués à le rappeler, ces quatre démarches n'ont pas vocation à devenir des projets terminés, clefs en main mais les projets présentés apportent des éléments qui pourront être utilisés dans le cadre de la réflexion



globale sur l'avenir de la commune de Natzwiller et la dynamique qui souhaite y être développée.



*Le diplôme supérieur d'arts appliqués du lycée Le Corbusier est une formation de niveau master, regroupant des étudiants issus des diff érents champs du design (design d'espace, design graphique, design de produits) et axée

entre autres sur les questions de design public.

Pour plus d'informations concernant le dsaa, visitez :

www.lyceelecorbusier.eu/dsaa/

ANIMATIONS

CONCERT DE NOËL

Comme le veut maintenant la tradition. la Chorale œcuménique de Natzwiller, de Neuviller la roche élargie aux amis avec la participation de la musique de la vallée de la Rothaine et la chorale des jeunes ont partagé avec une assistance nombreuse un grand moment de vocalise et d'interprétation de chants de noël. Les choristes et musiciens forment un chœur «d'amateurs» qui travaillent avec rigueur. Cet ensemble multi générationnel a voulu aborder un répertoire di-

versifié. Le concert à débuté avec la chanson «Comme un veilleur « pour clôturer avec le traditionnel «Douce nuit» Il a ouvert la porte d'un répertoire multiculturel avec des chants traditionnels, des chants grégoriens, du gospel et d'un chant de Noël congolais. Le chant congolais était chanté en version originale sous la direction du père Boniface. Après le Français, l'Allemand, le Latin et l'Anglais voici, avec le Congolais, une cinquième langue rajouté à leur répertoire. La prestation de la chorale des jeunes à également été très appréciée. L'ensemble des choristes et musiciens ont été dirigés par Mme Evelyne Ebener et Patrice Ropp pour les choristes et M Bertrand Scheppler pour la musique de la Rothaine sans oublier le guitariste Philippe Schneider. La qualité de leurs chants mais aussi la diversité des répertoires proposés a permis de montrer une image moderne du chant choral, une image que plus de 300 spectateurs ont énormément appréciés juste avant les fêtes de Noël.





ANIMATIONS

«DESTINATION GOSPEL»

Samedi 09 janvier Destination Gospel s'est produit à l'église st Genès. Elle a su créer une ambiance conviviale et festive juste après les fêtes de la nouvelle année 2016. La chorale de chanteurs de gospel de Haguenau, Destination Gospel, se produit régulièrement en Alsace dans le cadre de concerts caritatifs, qui ont pour but d'apporter de l'aide aux enfants défavorisés dans le monde. La direction est assurée par Fanny GLAS accompagnée par Patrick ESTRADE aux instruments. Elle se déplace dans divers établissements tels que des écoles, hôpitaux ou dans des centres de rééducations. Vous pouvez aussi faire appel à son service pour animer vos divers événements : mariage, fêtes familiales...







CULTURE

LES INSTRUMENTS DE L'ORCHESTRE

Classiquement on distingue plusieurs familles d'instruments de musique qui se différencient par le mode de production du son qu'ils utilisent.

Les instruments à cordes.

Des cordes tendues sont mises en vibration par un frottement comme celui de l'archet sur le violon, par percussion comme les maillets du piano qui viennent frapper les cordes ou encore par pincement comme celui des doigts du guitariste.

Les instruments à vent.

Là le son est produit par la vibration de l'air que l'instrumentiste souffle dans un tuyau plus ou moins gros. C'est ce type d'instruments qui est le plus utilisé dans un ensemble comme celui de la vallée de la Rothaine. On distingue les cuivres qui utilisent la vibration des lèvres : trompette, bugle, baryton, tuba, trombone et les bois qui comportent un biseau comme les flûtes ou une anche comme les clarinettes et les saxophones mais aussi la voix, le son provenant de la vibration de l'air sur les cordes vocales. Il faut y ajouter des instruments à clavier comme l'accordéon ou l'orgue.

Les percussions.

Le son provient alors de la frappe par les mains ou des baguettes sur des peaux tendues (tambour, timbale...), des lames accordées en bois ou en métal, ou d'autres accessoires comme les cimbales, les maracas ou le triangle. Certains instruments combinent plusieurs de ces modes de production de sons comme par exemple l'orgue de barbarie.

À ces instruments traditionnels il faut ajouter les instruments de musique électromécanique (orgue Hammond), électronique (ondes Martenot) ou virtuels que sont tous les ordinateurs récents munis d'un logiciel de production de musique. Les orchestres d'harmonie comme celui de la vallée de la Rothaine sont en général uniquement composé d'instruments à vent, essentiellement cuivres, clarinettes, flûtes et saxophones soutenu par des percussions.

Nous avons la chance d'avoir dans notre société une contrebasse à corde qui vient renforcer les instruments graves : tubas, saxophone baryton, clarinette basse.

Les trompettes, les flûtes, les clarinettes, le saxophone alto assurent les parties les plus aiguës, parfois renforcées par un accordéon. Les registres médians sont assurés par les baryton, euphonium, saxophone ténor, cor, trombone.. A la batterie qui soutient nos morceaux viennent s'ajouter divers instruments de percussion dont les cimbales. Ce tour d'horizon ne saurait être complet sans la personne indispensable à tout orchestre: le chef d'orchestre. Son instrument, pas toujours utilisé, est le seul de l'orchestre qui ne fait pas de bruit : la baguette. Ces quelques indications ne peuvent à elles seules vous faire découvrir ce qu'est un orchestre d'harmonie, aussi je vous invite à venir écouter notre société le 13 mai à Natzwiller, le 14 mai à Neuviller la Roche et le 20 mai à Wildersbach.



CULTURE

ORNITHOLOGIE LOCALE

Donnez son nom à chaque oiseau, attention, il y a deux intrus. La solution se trouve quelque part dans ce bulletin.



Natzwiller de 1650 à 1793: la langue qu'on y parle

Natzwiller est un village des confins. Aux confins du baillage de Schirmeck, dont l'accès le plus simple passe par Rothau qui fait partie du Ban de la Roche luthérien, il est situé dans la petite vallée de la Rothaine où il est le seul village catholique. Aux confins de la paroisse de Schirmeck jusqu'en 1725 où sera créee la paroisse de Rothau-Natzwiller, il faudra pendant longtemps que les paroissiens suivent la messe à Schirmeck 11. Natzwiller a d'ailleurs une telle réputation d'être situé aux limites qu'on ne saurait compter le nombre de fois qu'on écrit «Natzwiller au ban de la Roche» («Nassweiller im Steinthal»); cela est certes politiquement inexact, religieusement aussi, mais marque bien l'isolement du village face à l'enclave protestante.

Natzwiller sera d'ailleurs, longtemps au cours du XVIII^a siècle, négligé par les greffiers qui faisaient la tournée dans les villages relevant du baillage pour faire enregistrer les ventes de biens fonciers. L'administration elle-même, au moment où elle se fait de plus en plus présente dans la vie journalière, est, assez remarquablement, complice de l'isolement du village.

Au lendemain de la guerre de Trente Ans: une période décisive

De fait, Natzwiller est singulier à plus d'un titre. Il est le seul du baillage où, dès que les documents sont disponibles, à partir du milieu du XVII® siècle, les cantons du finage aient presque tous des noms français - et ce, dans des actes rédigés en allemand. C'est une singularité qui mérite d'être soulignée, puisque à Schirmeck, pourtant indubitablement francophone à l'époque, la plupart des cantons reçoivent un nom allemand. Schirmeck d'ailleurs conservera toujours des noms intraduisibles, ou tellement entrés dans l'usage qu'ils ne seront jamais traduits (la Honschild, le Muhlmatt...), alors qu'à Natzwiller la situation est exactement inverse, et les cantons la plupart du temps n'y trouvent pas de nom allemand. On en vient naturellement à supposer qu'à l'époque où se formèrent les noms des cantons des finages, Natzwiller (Nasseville) était françophone, alors que Schirmeck était, au moins en partie, germanophone. La situation est encore plus simple pour les villages en aval de Schirmeck, où l'on ne trouve pas un seul nom ancien qui soit français, et où l'on parlera ensuite le français, et où les cantons finirent par trouver des noms français - nous pensons particulièrement à Lutzelhouse, le dernier village francophone quand on descend la vallée, dans la situation linguistique que le XVII® siècle établira et qui se conservera longtemps après.

Nous voici donc en présence d'un village francophone par tradition. Il nous faut cependant noter que les noms des personnes que l'on peut y relever au début du XVIIe siècle, juste avant la guerre de Trente Ans, ne peuvent venir confirmer cette assertion - ni l'infirmer d'ailleurs, de sorte que des quelques habitants qui subsisteront au village après la guerre, on ne peut connaître, à coup sûr, la langue. Mais on verra que cela ne nous empêchera guère de suivre l'évolution des langues parlées au village. En effet, il ne conservera guère la petite population qui avait pu y rester. Plus précisément, presque tous les habitants ultérieurs procéderont de nouveaux venus. Le ménage Jean Kiss n'aura pas de descendants - les biens passeront à la famille de leur fille adoptive, qui doit être celle de Jean-Georges Zucker. Le ménage de Jean-Georges quittera Natzwiller pour aller s'établir dans un autre village de la frontière linguistique, à Urmatt, et il vendra ses biens à un nouveau venu, Antoine Marc (Marx), milanais («Antoni Marckh, auss dem meÿländischen gebiet») (?).

La population croît très rapidement. La simple vue de la courbe des naissances est assez parlante; celle de la population de Natzwiller recensée par nos soins de 20 en 20 ans aussi (voir les tableaux nº 1 et 2).

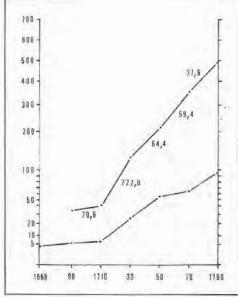


Tableau 1 : Population de Natzwiller. En bas, le nombre de ménages ; en haut le nombre d'habitants. (Les nombres portés indiquent le pourcentage de la progression sur vingt ans.)

Comme pour nombre de villages, l'augmentation est moins due à une forte immigration qu'à la vitalité même de la communauté villageoise. En effet, on constate qu'il y a toujours à la fois un courant de gens qui viennent s'installer à Natzwiller et un autre de gens qui en partent, comparables en nombre, quoiqu'il y ait toujours un léger excédent en faveur des uns ou des autres (voir le tableau n° 3). D'un village presque vide en 1650 on passe à un village bien peuplé en 1792 - en cela, Natzwiller suit le destin de beaucoup de villages que l'on peut observer.

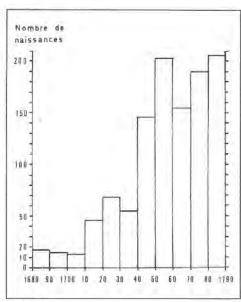


Tableau 2 : Natzwiller. Nombre de naissances par décennie, 1680-1789.

On comprend que c'est durant cette période, et presque toujours très tôt, qu'a pu se décider le dialecte, français ou germanique, que l'on y parlerait à l'époque contemporaine. Il suffit que, pour une raison ou pour une autre, une majorité de francophones (deux ou trois ménages!) s'établisse dans un village jusqu'alors germanophone pour qu'on ait bientôt un gros village francophone. C'est ce qui a dù se passer pour plusieurs des villages qui retiennent, par ailleurs, notre attention, comme Lutzelhouse. Dans de telles périodes de bas étiage se joue subrepticement l'avenir: peu de choses décident de la langue qu'on parlera dans tel village, peu de choses aussi de la richesse foncière des personnes quand il faut peu de fonds pour acheter beaucoup de terre - certes les espèces sont plus rares que jamais, et les terres plus médiocres que jamais. Une propriété conséquente pourra cependant se partager en lots conséquents que les uns agrandiront, que d'autres revendront en s'appauvrissant. Nous entendons que dans nombre de villages la richesse foncière aura rarement été aussi équitablement répartie qu'au lendemain de la tourmente, même s'il existe bien de grands propriétaires.

De telles conditions foncières ne sont pas pour rien dans l'immigration. Nous l'avons déjà noté pour Antoine Marc qui vient avec sa famille, nous pourrions le faire en citant d'autres noms (Jean Ragué, Joseph Kilger, Jean Hisler ou Thomas Trotzier, pour s'arrêter aux premiers). Et même si Christophe Fischer, bourguemaître de Rosheim se constitué, aux alentours de 1700, peu à peu une grande propriété qu'il louera à un métayer, ces terres finiront par être rachetées par des personnes qui viendront vivre au village (en l'occurence en 1721, par Claude Ancel et Louis Dupuis). De cette date, les terres de Natzwiller appartiendront à des autochtones, et non à de lointains propriétaires. (On excepte bien sûr des biens appartenant à des personnes morales, comme le Seigneur qui est en l'occurence l'évêque de Strasbourg, et qui pourront être, bien plus tard sous la Révolution, vendus comme biens nationaux - la cense de Bringue, en allemand Struthoff).

On peut observer - on verra plus loin comment que Natzwiller compte très tôt deux petites communautés, l'une francophone et l'autre germanophone. Leur présence dans un village aussi petit conduit presque immanquablement que l'une des deux langues prenne le pas sur l'autre. De même que dans un village réparti en deux communautés religieuses, il aurait fallu, pour que les deux communautés coexistent en prospérant chacune, une politique de mariages bien singulière pour un village aussi isolé: les francophones auraient dû se marier soit entre eux soit avec des habitants d'autres villages francophones, et les germanophones à l'avenant de leur côté. Si tout cela a bien eu lieu, il y a eu bien plus encore de mariages à l'intérieur même du village, entre francophones et germanophones - c'est bien ce qui rendu notre comptage délicat. Il se sera agi de savoir quelle langue parlaient les enfants d'un couple mixte, l'un des conjoints étant francophone et l'autre germanophone. Dans un village massivement francophone, ce sera le français. Dans un autre massivement germanophone, ce sera l'allemand. Mais qu'advient-il dans un village billingue, où les deux communautés linguistiques ont une force comparable?

Comment connaître la langue parlée par les villageois?

En dehors des toponymes - les noms des cantons du finage dans notre cas -, il est difficile de repérer les indices qui permettraient de savoir quelle langue on parle dans les villages. Tout d'abord les noms de famille: ils ne permettent en aucun cas de déduire la langue parlée par leur porteur. On conçoit aisement - les exemples sont légion - qu'on s'appelle Müller et qu'on ne parle que le français. Au début de la période qui nous occupe, la situation est compliquée du fait qu'un document conforme le nom à la langue utilisée: tel document en français notera Marchal ou Munier où un document en allemand notera Schmitt ou Müller. De telles habitudes permettent cependant quelques conclusions: on supposera qu'une personne du nom de Marchal citée ainsi dans un document en allemand est francophone. De tels indices valent aussi bien pour les prénoms, mentionnés sous leurs formes populaires: «Schenan» renvoie à un français Jeannon (forme ordinaire de Jeanne), «Diemonsch» ou «Monsch» renvoie à Demange ou Dimanche (c'est-à-cire Dominique), pour autant que le document aurait aussi bien pu mentionner «Johanna» pour Jeanne ou «Sonntag» pour Dominique. Là encore, il y a présomption de francophonie

La situation cependant n'est pas dans l'usage aussi claire que nous pourrions le donner à penser. En effet, il a existé des formes particulières aux villages qui se trouvent aux confins des zones linguistiques française et allemande. Le prénom de Georges y était fort régulièrement, en français, porté sous une forme alsacienne, Hiéry (3). De même, au Ban de la Roche, on prénommait anciennement (au XVIII° s.) des filles Kenielle, de l'allemand Königin, en français Reine ou Régine. Les formes populaires des prénoms tendent à reculer à l'époque qui nous occupe, d'abord chez les catholiques, puis chez les protestants. Dimanche recule devant Dominique, mais le nom ancien se maintient bien plus longtemps chez les luthériens. La situation ancienne, un prénom latin produisant de nombreuses formes d'usage assez souvent notées dans les documents officiels, (Nicolas est concurrencé par Colas, Colin, Colinet, Coliche, etc.) tend à s'appauvrir au seul profit du nom officiel (4).

6

On ne saurait donc sur un seul indice, conclure à la francophonie ou à la germanophonie. Il faut tenir compte, non seulement d'une coexistence possible de langues dans un village, mais de la contamination des formes de part et d'autre de ce qu'il est d'usage d'appeler une frontière linguistique, mais qui n'a pas grand-chose d'un tracé précis: la langue en usage n'est pas affaire de circonscriptions administratives, mais de pratiques humaines qui n'obéissent guère à des règles qu'on voudrait leur appliquer à toute force.

On pourrait vouloir tirer leçon des signatures des personnes, et en conclure de la langue qu'elles parlaient. On peut raisonnablement tirer de telles conclusions pour les nouveaux venus, pour autant qu'ils aient su écrire, bien entendu. La démonstration est particulièrement concluante pour tel nouvel habitant d'Urmatt (1672), nommé, commé le seront ses descendants, Wick, et qui signe en français Devicque. Les conclusions sont plus critiquables pour des personnes nées sur place, dans un village bilingue comme Natzwiller (5). On imagine facilement que tel qui ne sait écrire que son nom l'écrive en français bien qu'il soit germanophone, pour peu qu'un francophone lui ait appris à signer, ou inversement. La signature en gothique est tout au plus une présomption de germanophonie, en particulier depuis qu'il existe à Natzwiller des maîtres d'école francophones, qui apprennent sans aucun doute à écrire en français seulement. De telles précautions ne seraient, peut-être, pas nécessaires si l'on savait que les signataires d'actes écrivaient couramment des textes, et ne se limitaient pas à leur signature (6).

Nous en viendrions à désespérer de pouvoir jamais connaître de façon précise la situation linguistique de Natzwiller. Pourtant, l'administration, au moment où nous nous y attendrions le moins, nous vient en aide. En effet, il est d'usage depuis les années 1680 de rédiger les actes notariés dans la langue des contractants: en allemand pour des contractants germanophones, en français pour des francophones. Les contrats de mariage, les testaments ou les autres conventions sont donc des documents irremplaçables pour ce qui nous occupe ici. Il en est de même jusqu'aux ventes qui peuvent nous donner des indications sur la langue parlée par les parties, quoique le ventes entre francophones et germanophones, nombreuses comme on se l'imagine, limitent l'enseignement: en effet, cas de ventes entre parties appartenant à des communautés linguistiques différentes, le choix de la langue de l'acte est souvent affaire de circonstances, bien que ce soit souvent celle de l'acheteur.

La Révolution revient du bilinguisme des actes notariés: de même qu'au temps du Saint-Empire, et jusqu'à la guerre de 1675, les actes étaient en allemand, de même à partir de 1793 les actes sont-ils en français, quelle que soit la langue des contractants. Pareillement, l'Etat-Civil, tenu par son officier francophone Léopold Jérôme, le maître d'école, est rédigé en français. Son usage généralisé est cependant illusoire. En effet, sont conservées, en même temps que les actes définitifs, les publications de mariages qui, elles, sont écrites en allemand. On dispose donc souvent, pour un même acte, de deux versions, l'une la plus proche de la population, étant en allemand, l'autre, officielle, en français. Une fois de plus, le document officiel ne suit qu'imparfaitement l'usage. Cela, redisons-le, a toujours été le cas: quand même les actes notaries suivaient l'usage de la langue des contractants, ils imposaient par ailleurs bien souvent la forme des noms ou, plus souvent encore, des prénoms.

Nos comptages montrent bien que la langue parlée par la majorité des habitants de Natzwiller change au cours de la période étudiée. Les noms de cantons indiquent que, bien avant la guerre de Trente Ans, et durablement, les habitants du village parlaient le fran-çais - tout comme au Ban de la Roche voisin. Il y a même bien des chances que Natzwiller ait été, avec Schirmeck sans doute, le seul village du baillage de Schirmeck à parler le français. Au lendemain de la guerre nous ne pouvons pas savoir quelle langue par-laient le peu d'habitants du village. Les seules indica-tions que nous ayons ont trait à Jean Kiss, qui par sa temme était allié à des familles du Ban de la Roche. En tout cas, des nouveaux venus arrivent avec leur famille et il est indubitable que le français est majoritaire en 1670-1700. C'est alors que les immigrés germanophones commencent à venir: Joseph Kilger, puis Jean Hisler et son beau-père Thomas Trotzier, etc. Pendant vingt ans (1700-1720), les nouveaux ménages germanophones sont plus nombreux que les francophones. La proportion penche légèrement du côté des francophones pour les dix années suivantes, mais ce sera pour la dernière fois. Les couples germano-phones seront toujours plus nombreux que les couples francophones par la suite - dans la proportion d'un peu plus de deux pour un. Pour les couples mariés après 1760, la langue qu'ils parlent est, de nouveau, plus difficile à connaître, les actes notariés, tous rédi-gés en français depuis la Révolution, ne peuvent plus nous renseigner sur la langue que parlaient les gens. Nous avons dû avoir parfois recours à l'hypothèse, et un tel compte a pu favoriser la proportion, minoritaire, des francophones. Il est donc possible, malgré toutes les précautions prises, que les ménages francophones, à la veille de la Révolution, aient été légèrement moins nombreux que nous l'indiquons.

					menages			
	immi- grants		émi- grants		germano- phones		franco- phones	
1650-1659	1,	5	i	3				
1660-1669	4		2					
1670-1679	3	9	6	11	1	2	2	4
1680-1689	3		5				1	
1690-1699	3		(ex		1		1	
1700-1709	7	23	3		3	17	2	12
1710-1719	9		10	18	8		3	
1720-1729	7		5		6		7	
1730-1739	10	42	11		7	41	3	20
1740-1749	22		16	38	22		10	
1750-1759	10		11		12		7	
1760-1769	17	40	11		14	53	6	25
1770-1779	14		27	55	17		11	
1780-1789	9		17		22		8	
1790-1792	.6	1	7					

Tableau 3 : Mouvements de population et langue parlée à Natzwiller (1650-1792).

Il ressort des décomptes que c'est au cours des années 1730 que se joue la langue parlée par la plupart des habitants de Natzwiller. La venue du couple Chrétien Fluck - Eve Keller, avec leurs sept enfants presque adultes, et celle des deux frères Falck venus du Tyrol, tous germanophones, ne fait que précipiter les choses. Comme presque tous s'établissent à Natzwiller, l'équilibre des langues déjà précaire, sera rompu définitivement en faveur de l'allemand. Par la suite, les nouveaux venus seront plus souvent germanophones que francophones, et le déséquilibre ira s'accentuant. Dès lors un nouveau renversement de l'équilibre des larigues sera impossible. En effet, Natzwiller compte de plus en plus d'habitants, et l'époque est passée où quelques ménages suffisent pour faire qu'une langue y connaisse un développement spectaculaire.

La langue parlée dans un village n'est jamais que la langue que parlent les villageois. On ne saurait donc dire une fois pour toutes que tel village est francophone sans continuer d'observer ses habitants. Des époques par trop passionnées ont pu perdre de vue une chose aussi simple, en voulant prouver à toute force et au mépris de tout document que soit le français soit l'allemand était la langue naturelle (7) dans une vallée frontalière comme celle de la Bruche. A chaque nouvelle génération, l'équilibre des langues peut se modifier, et d'autant mieux que le village est peu peuplé. Le passage du français à l'allemand comme langue majoritaire à Natzwiller n'a été possible que parce que plusieurs conditions étaient réunies:

- le village est isolé,
- le village est peu peuplé à la fin du XVII^o siècle,
 l'apport de germanophones est constant et impor-
- et en même temps l'apport de francophones est plus faible.

Il est probable que le français étant la langue qu'encourageait l'administration, la communauté francophone de Natzwiller ait mieux résisté que si elle avait parlé une langue moins encouragée. En effet, les maîtres d'école ont tous été des francophones (8), et il est probable qu'une partie des germanophones ait appris à signer en français du fait de leur enseignement.

Jean-Michel WENDLING

- (1) Non seulement Natzwiller fait partie de la paroisse de Schirmeck, mais il semble bien que ses habitants aient dû suivre les offices au bourg de Schirmeck. En effet, par un accord du 29 juillet 1687 (6 E 26.l, 269, f° 26), les prévôts de Schirmeck et de Russ ont signé un accord pour leur nouveau curé. Quoiqu'il n'aboutira pas, ses termes n'en informent pas moins sur les coutumes d'alors. Le curé de Schirmeck, aux termes de la convention, est tenu «d'aller dire la messe à Nasseviller six fois l'année», ce qui indique assez clairement que la plupart du temps, ce sont les ouailles de Natzwiller, fort rares en ce temps certes, qui sont tenues de faire le voyage pour suivre la messe, et non le curé pour la célébrer.
- (2) Quoique nous n'ayons aucun commentaire sur les motifs qui ont décidé Jean-George à partir à Urmatt, on peut avancer qu'il aura trouvé plus grand intérêt à vivre dans un village qui, s'il n'est guère plus peuplé que Natzwiller, doit avoir eu des terres moins ingrates. Il trouve preneur pour ses terres pauvres, un émigré du Milanais, qu'on imagine aisément assez pauvre, puisqu'il s'est résolu à

quitter sa région natale. Dans nombre de villages peuplés de quelques ménages seulement alors qu'ils en accueil-laient bien plus naguère, les habitants se rétrouvent sou-dain grands propriétaires, par le jeu des héritages plus ou moins proches, ou des acquisitions à vil prix de terres en friche. Il faudra d'ailleurs quelques décennies jusqu'à ce que les terres disponibles soient de nouveau toutes cultivées. La seconde moltié du XVIII° s., est un temps d'exception, où l'on possède bien plus de terres qu'on n'en peut cultiver. Ce temps ne durera pas. Dès le début du XVIII° s., on se trouvera à l'étroit dans les anciens linages, si bien qu'on en viendra à se partager des terres communales, pour étendre la surface cultivable. Le morcellement des terres continue, jusqu'à l'outrance, partageant les villageois en «grands» propriétaires d'une part, et en propriétaires de quelques lambeaux de terre, par ailleurs. Le temps où les terres étaient assez équitablement réparties est alors révolu.

- (4) Pourtant, des vestiges subsistent. Ainsi à Barembach, deux frères se nomment Nicolas Paradis, et l'un des deux est surnommé Collignon. De même, au Ban de la Roche il est presque certain que Hainsel Ganier ait été le frère de Jean Ganier; Jean est en effet un de ces prénoms aux nombreuses formes anciennes: Jean, Jeandon, Jeandel, Hanzo, Hainsel. Mais de façon générale, tous les documents à notre disposition tendent à proscrire les formes populaires des noms, et ce de plus en plus, même si les curés corrigent plus anciennement que les pasteurs. En conséquence, au moment où deux langues commencent d'être en usage pour les actes notariés, où donc on pourrait s'attendre à trouver des formes de plus en plus diverses pour les noms, une autre tendance va, au contraire, les raréfier. On ne connaîtra les formes familières, qui n'en disparaissent pas pour autant de l'usage journalier, qu'à la faveur de ce qui vient brouiller l'usage normal des noms propres; quand, par exemple, plusieurs chefs de famille d'un même village portent le même nom. Nous avons cité plus haut deux Nicolas Paradis à Barembach.
- (3) C'est ainsi que le pasteur Marmet, au XVII^e s., nôte très régulièrement le prénom. La forme a aussi cours chez les catholiques de Schirmeck, comme en témoigne le toponyme «la Basse Hiéry Gara», du nom de personne Georges Gara.
- (5) Ou Urmatt de 1660 à 1730 environ.
- (6) Nous supposons que les personnes modestes en question ne sauraient écrire qu'un seule langue, c'est-à-dire une seule écriture, latine ou gothique. Nous n'oublions pourtant pas tel ou tel personnage «cultivé», comme le prévôt de Russ et Grendelbruch Etienne Douvier (en allemand Stephan Dauwenhawer) (v. 1645-1714), qui signaît et écrivait surtout en gothique, mais parfois aussi en français. Quoique minoritaires, il existe et des communautés villageoises bilingues, et des personnes bilingues.
- (7) C'est ainsi que K.E. Boch, dans Das Steintal im Elsass, datant du début du siècle, à propos du Ban de la Roche qui n'est guère suspect d'avoir jamais été germanophone, n'affirme pas moins péremptoirement: «Nach 1720 gewann das Romanentum im Steintal immer mehr Macht und Einfluss, bis zuletzt deutsches Wesen und deutsche Sprache ganz verschwanden» (Après 1720 au Ban de la Roche la romanité gagna de plus en plus en puissance et en influence, si bien qu'en fin de compte la spécificité allemande et la langue allemande disparussent tout à fait). Tout ce qui est français est usurpé selon Bopp, seule la germanité est «naturelle».
- (8) Il y a des maîtres d'école de façon régulière à Natzwiller depuis 1744: Jean-Claude Remy (1744-1764) venu de Ban-de-Sapt, puis Jean-Claude Remy son fils (1765-1788), et enfin Léopold Jérôme, déjà cité, natif de Russ, et qui a déjà exercé comme maître d'école dans le hameau germanophone de Schwartzbach.

8

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DU R.P.I. DE LA ROTHAINE

L'Association des Parents d'élèves (APE) du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) de la Rothaine est une association à but non lucratif fondée le 29 janvier 2016 dans le but de créer un lien entre les parents d'élèves, d'organiser et animer des activités périscolaires et extrascolaires, d'établir une collaboration avec les autorités scolaires, communales et les organisations périscolaires en vue, notamment, de promouvoir toute initiative tendant à améliorer les conditions d'apprentissage ainsi que l'épanouissement des enfants. L'APE est neutre et s'interdit donc toute discussion ou activité conduisant à des intérêts politiques, confessionnels, corporatifs ou syndicaux étrangers à son objet.

Le bureau élu pour une année scolaire, de septembre à septembre, est composé de 6 membres qui sont actuellement :

Présidente : DUBRUNFAUT Pauline

Vice-présidente : GROSS Elodie Trésorière : BRAYE Virginie Trésorier adjoint : Poste vacant

Secrétaire : HOUTMANN Séverine Secrétaire adjoint : REMY Stéphanie

Adhésion à l'APE: 10 € par famille pour une année scolaire. Peut devenir membre, toute personne représentante légale et ayant au moins un enfant scolarisé dans le RPI.

Possibilité de dons à partir de 10 € : les membres bienfaiteurs disposent d'une voix consultative.

L'adhésion se fait par bulletin d'adhésion à retirer auprès des secrétariats de mairie ou sur notre page facebook.

Toutes personnes souhaitant participer aux activités de bénévolat sont les bienvenues.



Rétrospective pour l'année 2016 :

29 janvier : création de l'association

1er mai: brunch avec produits du terroir et ar-

tisans de notre vallée

1er juillet : kermesse des écoles à Wildersbach 4 juillet : commande de fournitures scolaires adaptées aux classes primaires et collège

1er septembre : café d'accueil devant les

écoles du RPI

1er et 2 octobre : tenue d'un stand de jeux au marché de l'agriculture de montagne de Plaine en vue d'ouvrir les portes des fermes à nos enfants pour sortie scolaire

5 novembre : soirée savoyarde

3 décembre : animation d'un atelier aux brico-

lages de la Saint Nicolas

9 décembre : aide à la fête de Noël

15-16-17 décembre : distribution des com-

mandes de fromage savoyard

Prévision 2017, jusqu'en juin :

Rothaine-665826963566671/

fin février - début mars : goûter de Carnaval? 2 avril : marché de Pâgues à Natzwiller avec

des artisans locaux

juin : kermesse des écoles à Natzwiller iuin : commande de fournitures scolaires à définir : sortie nature avec Les enfants de la nature

Coordonnées:

Siège social : chez Pauline Dubrunfaut, 88 rue Principale, 67130 Natzwiller – 06.13.20.66.96 aperpirothaine@gmail.com https://www.facebook.com/APE-RPI-de-la-



VIE ASSOCIATIVE

DU COTÉ DU R.P.I. ET DE LA TAUPINETTE

Le projet « Zoom sur le paysage » mené en juin 2016 en partenariat avec le point lecture de la Taupinette et grâce au soutien financier des 3 communes, l'illustratrice Frédérique

MINING CONTRACTOR OF THE PARTY OF THE PARTY

rents et amis. La nouvelle répartition des classes depuis septembre 2016 L'inspection académique ayant décidé de fermer une classe élémentaire du RPI à la rentrée 2016,

Rich, résidant à Wildersbach, est intervenue dans les 3 écoles (3 heures par classe) pour travailler sur le projet intitulé « Zoom sur le paysage ». Les enseignantes ont participé à l'élaboration de ce projet, le thème ayant été retenu en accord avec les domaines travaillés dans les classes. Les élèves ont apprécié la découverte du travail artistique d'une illustratrice proche d'eux, qui leur a permis de vivre des expériences créatives à partir de leur environnement (observer, comprendre, imaginer). Les travaux réalisés à l'école de Naztwiller ont ensuite été exposés pendant une semaine sur

après concertation des communes (maires et adjoints), il a été décidé de fermer la classe de Wildersbach. Ce choix a principalement été fait afin de limiter les déplacements des élèves compte-tenu de leur lieu de résidence. D'un point de vue pratique, une partie du matériel de l'école de Wildersbach a été transférée à l'école de Natzwiller, notamment le TBI (Tableau Blanc Interactif). Les effectifs pour les années scolaires 2015/2016 et 2016/2017 et leur répartition sont rappelés ci-dessous. La répartition actuelle de l'école élémentaire sur deux classes impose une classe à 2 niveaux

les grilles de l'école. Ce projet a été élargi au cadre familial par l'intermédiaire d'une balade dessinée proposée par la Taupinette et qui a permis aux enfants de partager cette expérience avec leurs pa-



et une classe à 3 niveaux. Malgré une répartition des classes en constante évolution depuis 2011, les enseignantes restent fidèles à la vallée de la Rothaine. Les trois enseignantes actuellement titulaires sont

année scolaire 2015 2016	Neuviller			Wildersbach		Natzwiller			
	classe maternelle 22 élèves			classe élémentaire 13 élèves		classe élémentaire 15 élèves		classe élémen- taire 16 élèves	total RPI 66 élèves
	3 PS	9 MS	10 GS	3 CP	10 CE1	9 CE2	6 CM1	16 CM2	
année scolaire 2016 2017	Neuviller			Natzwiller					
	classe maternelle 25 élèves			classe élément. 23 élèves		classe ele		émentaire lèves	total RPI 62 élèves
	12 PS	3 MS	10 GS	10 CP	3 CE1	10 CE2	9 CM1	5 CM2	

Mme Camille Burger - directrice de l'école maternelle à Neuviller. Mme Muriel Schroeder - directrice de l'école élémentaire de Natzwiller et enseignante de la classe CP/CE1/CE2 et Mme Céline Kuhn – enseignante de la classe de CM1/CM2. Elles étaient déjà présentes en 2011, et ce, depuis plusieurs années. Ces enseignantes motivées assurent un enseignement de qualité et apprécient les animations mises en place pour les enfants par les associations, que ce soit à l'initiative de l'Association de Parents d'Elèves ou du point lecture de la Taupinette. Pour rappel, la création du RPI date de 2011. Durant l'année scolaire 2011/2012, l'école de Neuviller accueillait une classe de maternelle (26 élèves), celle de Wildersbach 3 classes élémentaires (39 élèves) et celle de Natzwiller 2 classes élémentaires (34 élèves) pour un total de 99 élèves. Cinq ans plus tard, à la rentrée 2016, l'effectif total a diminué d'environ 40 % et le nombre de classes a été divisé par deux. La baisse de la natalité dans nos communes n'est pas le seul facteur de la baisse des effectifs de nos écoles : un certain nombre d'enfants est scolarisé dans des écoles implantées hors des territoires de nos communes de la vallée de la Rothaine soit par besoins professionnels ou tout simplement par choix éducatif. Conscients de la nécessité d'établir un état des lieux des besoins en termes de scolarisation des enfants de nos communes, un questionnaire a été élaboré afin d'identifier vos besoins et vos attentes vis-à-vis des enfants de 0 à 11 ans. Il est disponible en mairie et sur le site internet de la commune à l'adresse suivante : http://www. natzwiller.fr/fr/actualite/140876/enquete-destination-ecoles. Les résultats de cette enquête constitueront une précieuse aide à la décision

quant à la pertinence de la mise en place de services en complément du mode de garde d'enfants existant, à savoir les assistantes maternelles.







VIE DU VILLAGE

FĒTES DES VOISINS

Comme chaque années, avec les «beaux jours» arrive la fête des voisins. l'expression «beaux jours» ne se vérifie pas toujours et ce fut le cas cette année où la météo ne nous reserva pas un mois de juin des plus ensoleillé et chaud. Mais ce n'est pas ce genre de considérations qui pourraient altérer l'envie de se rencontrer et de fêter. À l'honneur cette année dans nos pages le «lotissement» qui a su judicieusement s'installer dans le garage d'un des protagonistes et les habitants du quartier «everdorf» qui à l'aide de bâches ont pu étendre la capacité d'accueil d'une cabane. Au menu des deux repas, grillades, tartes flambées, musique, danse joie et bonne humeur. C'est toujours un plaisir de voir les enfants de tous ages s'amuser rire et courir au milieu des moins jeunes heureux de se retrouver. Pour certains les festivités se sont poursuivies jusque tard dans la nuit. N'hésitez pas à nous faire parvenir vos photos et bonnes fêtes.























VIE ASSOCIATIVE

ASSOCIATION FONCIÈRE PASTORALE

Rappel des enjeux de l'ouverture des paysages pour l'environnement :

- Résorber les grands espaces en friches
- Refaçonner un cadre de vie de qualité
- Développer et soutenir l'agriculture de montagne
- Sauvegarder la vie économique et sociale de nos villages.

Les travaux réalisés en 2016 sont conformes aux prévisions décidées lors de la réunion du bureau du 28 janvier 2016:

• Déboisement et défrichage du secteur 2

(Peklin et Shnecklental)

• Création des chemins d'exploitation (tracés en rouges)
Ces chemins faciliteront l'accès aux parcelles pour dégager les bois coupés et seront remis en herbes à la fin des travaux.

Les travaux de défrichages réalisés par des bénévoles sont valorisés et rentrent dans l'autofinancement qui doit être égale à 20 % du montant globale du projet.

Quelques chiffres:

Montant du projet : 83 700 €uros

Subventions: 40% soit 33 480 € financé par le Fond National







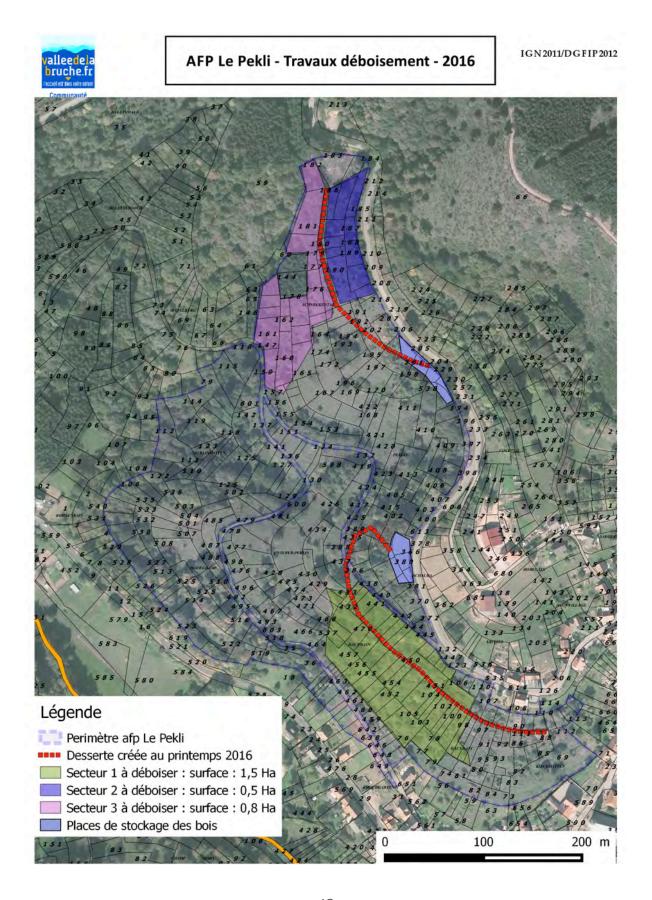


pour l'aménagement du territoire (Etat) : 40 % soit 3 480 € financé par le Conseil Départemental du Bas Rhin.

Le reste ; 20% soit 16 740 € est à la charge de l'association. Cette contribution sera apportée sous forme de travaux par les propriétaires , exploitant agricole et tous les bénévoles qui voudront aider à la bonne marche du projet. Le projet s'annonce comme une belle réussite. Les bénévoles ont déjà réalisé :

- 760 heures de travail en 2015, valorisées à 8900 €
- 583heures de travail en 2016
 : valorisées à 7160 €
- Vente de bois en 2016 pour un montant de 1494 €

Seules les heures de bénévolat réalisées depuis la création de l'AFP (janvier 2015) sont valorisées. Pour mémoire il faut rappeler que les premiers travaux de défrichage ont démarré dès octobre 2010. De 2010 à 2014, avant la création officielle de l'association 900 heures de bénévolat ont été réalisées. Un grand remerciement à toutes ces personnes qui ont donné de leur temps libre pour soutenir ce projet.



PAYSAGES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI, POURQUOI UNE ASSOCIATION FONCIÈRE À NATZWILLER ?

Il suffit de comparer ces 2 photos qui ont environ un siècle d'écart pour constater l'évolution du paysage agricole de Natzwiller. Sur la première photo, toutes les terres agricoles sont exploitées. Les habitants travaillent pour la plupart dans le textile chez Jacquel, mais pour compléter leur maigre salaire, ils sont aussi un peu éleveurs et cultivateurs. Cela durera jusque dans les années 60. Quand le lait en bouteille entrera dans le village, les habi-

tants vendront peu à peu leurs vaches. Les terres agricoles seront de moins en moins exploitées et les friches envahiront l'espace agricole. Pour remédier à cette situation et éviter une fermeture progressive du paysage, une association foncière pastorale a été créée il y a

quelques années. Cette photo date d'environ 1900. Elle présente 4 éléments bien distincts : les habitations, le paysage agricole, les pâturages et enfin la forêt tout en haut. Les habitations s'alignent le long des cours d'eau, ici le Natz et la Rothaine, dont l'eau était indispensable tant qu'il n'y avait pas d'eau courante dans les maisons. Elles se composent toutes d'une partie habitation et d'une partie destinée aux animaux c'est-à-dire l'étable et porcherie. Il faut encore y ajouter le poulailler et le clapier. On notera la porte cochère par où on rentrait les récoltes. Les bâtiments qui frappent la vue : l'usine textile avec ses hautes cheminées, l'église et l'école-mairie. L'école de filles sera construite en face de l'église en 1909.

Le paysage agricole composé de champs et de prés couvre la côte jusqu'à la montagne. On cultive pommes de terre, céréales et betteraves aussi haut que possible et pourtant la terre n'est pas très fertile. Ici pas de friches, chaque mètre carré est minutieusement cultivé et

entretenu. Quant aux prés, leur herbe sera fauchée et séchée pour devenir du foin qui servira à nourrir les vaches en hiver. Les pâturages de

la montagne (d'r Bari) ont une grande importance. C'est ici que les vaches viennent brouter du printemps jusqu'à l'automne. Chaque matin le vacher communal fait son "ramassage" en commençant par le bas du village. Dès qu il souffle dans sa trompe, les vaches



sortent des étables et rejoignent docilement le troupeau qui gonfle au fur et à mesure. Tandis que le vacher monte par la rue principale puis la rue du Chenagoutte, son assistant fait le même travail par la rue de l'église puis celle du Réservoir. Les deux troupeaux se rejoignent au dessus des champs et vont brouter l'herbe du pâturage jusqu'au soir. Les pis bien gonflés, les

vaches vont tout aussi docilement rejoindre leur étable pour qu'on puisse les traire. Le lait constitue une part importante de l'alimentation des familles. Une partie sera transformée en beurre ou en fromage blanc. La forêt cantonnée autour des sommets est également indispensable aux habitants. C'est ici qu'ils viennent couper le bois qui servira à la construction et au chauffage de leur maison. Près d'un siècle plus tard, le paysage a bien changé. Bien sûr les habitations sont plus nombreuses mais la forêt recouvre une partie des pâturages et surtout la friche envahit les terrains, souvent à l'abandon, jusqu'au coeur du village. Il fallait trouver une solution. La commune a fait appel à la Communauté des Communes de la Vallée de la Bruche pour pouvoir mettre en place une Association Foncière Pastorale : l'AFP du Pékli L'objectif d'une telle association est de pouvoir réunir les propriétaires fonciers au sein d'une même structure afin de gérer des terrains à l'abandon, en créant une harmonie et une unité paysagère. Des travaux de longue haleine sont réalisés :

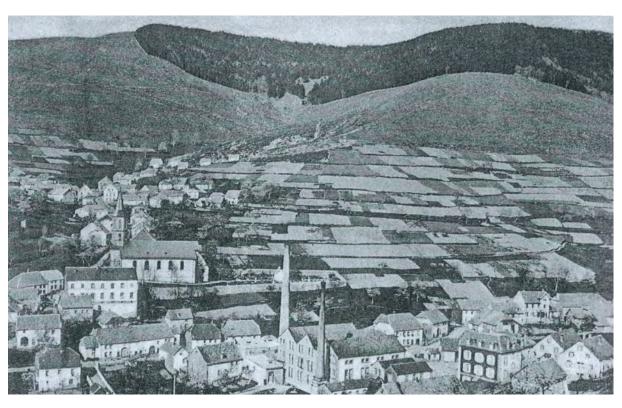
- Recherche des propriétaires,
- Création de l'association, avec comme pré-

sident François Woock,

- Choix des zonages à ré ouvrir : le coeur et entrée du village,
- Nettoyage important au coeur du village par un groupe de bénévoles devenu le noyau fort et dynamique de l'AFP du Pékli,
- Création de clôtures pour la pâture des vaches de la Ferme du Jodie en partie,
- Broyage et entretien des parcelles à l'entrée du village

Et ce n'est pas fini : l'AFP du Pékli souhaite continuer à entretenir ces paysages et ainsi procurer aux habitants un cadre de vie plus agréable.

«D'un petit gland sourd naît un grand chêne.» Jean Antoine de BAIF



RENOVATION DE L'HABITAT

Rénovez votre maison en toute confiance avec le service public OKTAVE

du Pays Bruche Mossig Piémont

La plateforme de rénovation énergétique Oktave, initiée par la Région Grand Est et l'Ademe, vous accompagne tout au long de votre projet de rénovation énergétique. Nous vous aidons à identifier les travaux prioritaires vous permettant de réduire votre facture de chauffage, mais aussi d'améliorer le confort de votre logement. Nous réalisons un plan de financement du projet, en cherchant toutes les aides financières mobilisables pour mener à bien vos travaux : subventions, prêts, primes énergies ... Vous pourrez aussi avoir un accompagnement pour les différentes démarches administratives : déclaration des travaux auprès de la mairie, intermédiation bancaire, dossiers pour l'obtention des subventions... Grâce aux groupements d'artisans Oktave, obtenez tous vos devis en un seul RDV. Nos équipes de professionnels ont suivi une formation spécifique pour vous proposer une solution de rénovation performante, adaptée à votre maison. La coordination au sein des groupements garantit un chantier dans des conditions optimales et des délais maitrisés. Simplifiez votre projet et prenez dès aujourd'hui contact avec la conseillère énergie de la plateforme :

Coralie OCHS Tél: 03 88 97 39 69

Mail: coralie.ochs@pays-bmp.fr

Nous vous précisons que les demandes d'aides et de subventions doivent toujours se faire avant le début des travaux, voire la signature des devis!







PAYS Bruche Mossig Piémont

PETIT RAPPEL RAMONAGE

Les foyers et leurs accessoires, les conduits de fumée individuels et collectifs et les tuyaux de raccordement doivent être entretenus, nettoyés et ramonés dans les conditions ci-après : Les appareils de chauffage, de production d'eau chaude ou de cuisine individuels, ainsi que leurs tuyaux de raccordement et les conduits de fumée correspondants doivent être, à l'initiative des utilisateurs, vérifiés, réglés et ramonés au moins deux fois par an. Ces opérations sont effectuées à l'initiative de l'utilisateur pour les conduits desservant des appareils individuels, ou du propriétaire ou du gestionnaire s'ils desservent des appareils collectifs. Les opérations de ramonage des conduits de fumée et des tuyaux de raccordement doivent être exécutées par un maître ramoneur. Les opérations de nettoyage des foyers et de leurs accessoires doivent être ef-

fectuées par une entreprise dont le responsable des travaux est titulaire d'un brevet de maîtrise du bâtiment ou de ramonage. Un certificat de ramonage doit être remis à l'usager précisant le ou les conduits de fumées ramonés et attestant notamment de la vacuité du conduit sur toute sa longueur. Les certificats de ramonage doivent être conservés par l'usager pour pouvoir être produits à la requête des autorités compétentes. La suie provenant du ramonage doit être entassée dans des récipients résistant au feu et déposés à l'extérieur du bâtiment en attendant l'enlèvement en totalité par les ramoneurs. L'usager est tenu de mettre à disposition les récipients nécessaires. Le ramoneur continue sa tournée mais en cas d'absence, il est du devoir de l'utilisateur de reprendre contact avec lui.



SERVIR ET DÉFENDRE SON PAYS

Envie de servir et défendre votre pays, ses réseaux militaires? D'engager et combattre nos ennemis dans le cyberespace ? Le ministère de la défense développe ses capacités et offre de nouvelles opportunités professionnelles. Sécurité des systèmes d'information, défense contre les cyberattaques, opérations pour agir dans l'espace numérique, de nombreux postes civils (CDD et CDI) et militaires (de carrière ou sous contrat) sont à pourvoir au sein des différentes armées, directions et services. Si vous avez envie d'innover, d'encadrer ou d'exploiter votre expertise technologique, pour la Défense des intérêts numériques de votre pays, ces postes sont pour vous. Le ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian, a annoncé la création d'un commandement opérationnel de cyberdéfense le 12 décembre dernier tête de chaine de cette capacité militaire au côté des autres directions et services. Un recrutement ambitieux de « combattants numériques » d'ici 2019 est lancé pour soutenir les missions de renseignement, de protection, de défense et d'action dans le cyberespace. Ces postes couvrent un large spectre d'activités et des missions variées. Les missions concernées sont diversifiées : de l'analyse à l'action, tels que le durcissement des systèmes, la recherche, la veille et l'anticipation des menaces, l'audit, les tests d'intrusion, la supervision et la protection des systèmes d'information, la détection et recherche de compromissions, l'investigation numérique et la veille sur les réseaux sociaux la participation aux opérations. Les profils recherchés sont divers, expert ou manager, premier emploi ou au titre d'un parcours professionnel diversifié atour des compétences suivantes :

• Ingénierie logicielle (expression du besoin, conception, développement, etc.),

- Administration système et sécurité,
- Sécurité des systèmes d'information (assistance, conseil, expertise),
- Évaluation des systèmes (audit, test d'intrusion, Red team, ...),
- Lutte informatique défensive (évaluation de la menace cyber, analyse de traces et supervision dans les SOC, forensic, reverse engineering, ...),
- Veille sur les réseaux sociaux.

Il est nécessaire d'être de nationalité française et d'avoir moins de 30 ans. Les postes à pourvoir sont majoritairement localisés en Ile de France et Bretagne, en CDD ou CDI.

Envoyez vos CV à : cyber.contact@defense. gouv.fr

Au service de l'Etat

Être militaire comme personnel civil du ministère de la défense, c'est servir l'État. Cela implique discipline, rigueur, disponibilité et loyauté. Le sens de l'adaptation et le goût de l'effort sont des qualités indispensables. Le sens de l'humain et une certaine forme d'exigence vis-à-vis de soi-même sont des qualités particulièrement recherchées.



DÉMARCHES IMMATRICULATION

Dans le BAS-RHIN, à compter du 13 mars 2017, les démarches d'immatriculation suivantes se feront par télé-procédure:

- · Changement d'adresse sur le portail service-public.fr (https://www.service-public.fr/ particuliers/vosdroits/R11193.
- Déclaration de vente de votre véhicule (déclaration de cession) sur le portail service-public. (https://mdel.mon.servicepublic.fr/mademarchev5/sfjspinterviewID=CessionVehicule)
- Demande de certificat de situation administrative (non gage et opposition) simple sur le site du Ministère de l'Intérieur (https://siv.interieur.gouv.fr/map-usg-ui/do/accueil_certificat)

Les autres démarches relatives à l'immatriculation pourront s'effectuer:

- Chez un professionnel de l'automobile habilité
- Sur rendez-vous à la préfecture du Bas-Rhin, ou dans les sous-préfectures de Haguenau-Wissembourg, Saverne et Sélestat.

La prise de rendez-vous se fait en ligne pour la préfecture ainsi que pour les sous-préfectures, à l'adresse suivante:

http://bas-rhin.gouv.fr, rubrique « Prendre un rendez-vous »

Pour les professionnels habilités à effectuer des opérations dans le SIV, la procédure reste inchangée sur les 4 sites. Ils ont toujours la possibilité de déposer leurs demandes dans une corbeille prévue à cet effet et elles seront traitées dans les 72h.



SELECT'OM





NATZWILLER

Jour de collecte des ordures ménagères :

REMPLACEMENT DES JOURS FÉRIÉS POUR LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÉRES

PÂQUES 17 AVRIL 2017 → VENDREDI 21 AVRIL 2017 LUNDI 1^{ER} MAI 2017 ET LUNDI 8 MAI 2017 → SAMEDI 6 MAI 2017 PENTECÔTE 5 JUIN 2017 → VENDREDI 9 JUIN 2017 NOËL 25 DÉCEMBRE 2017 ET 1^{ER} JANVIER 2018 → SAMEDI 30 DÉCEMBRE 2017

ADRESSES DES CONTENEURS DE VOTRE COMMUNE

- RUE DE LA HAUTTE GOUTTE

DÉCHÉTERIE DE SCHIRMECK-LA BROQUE

ROUTE DU DONON 67130 LA BROQUE

- → HIVER : DE 9H À 12H ET DE 14H À 17H → ÉTÉ : DE 8H30 À 12H ET DE 14H À 17H30
- LE CHANGEMENT DE SAISON SE FAIT AVEC LE CHANGEMENT D'HEURE

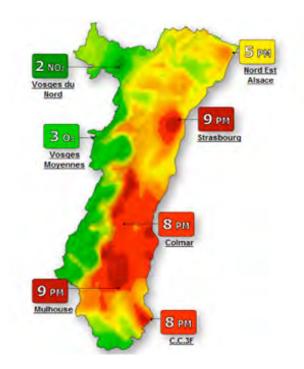
COLLECTE DES OBJETS ENCOMBRANTS RÉUTILISABLES

POUR UNE COLLECTE GRATUITE À DOMICILE, CONTACTEZ EMMAÜS AU 0800 600 215. (NUMÉRO VERT GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE)

CERTIFICAT CRIT'AIR

L'Eurométropole de Strasbourg, qui rassemble 33 communes, annonce, lundi 13 février, la mise en place de la circulation différenciée, en cas d'épisode de pollution. Comme à Paris ou Lille, les vignettes Crit'air seront de rigueur dans la capitale alsacienne à la rentrée prochaine, annonce France Bleu Alsace. Un moyen de lutter contre les particules fines Les automobilistes peuvent se procurer leur vignette dès maintenant en se connectant par internet sur le site de Crit'Air. Le certificat sera délivré sous 15 à 30 jours, pour un coût de 4,18 euros, soit le prix de la vignette et son acheminement par voie postale. Cette vignette atteste de la classe environnementale du véhicule en fonction des émissions de polluants. En plus de la vignette verte, qui signifie zéro émission polluante, les macarons se présentent sous cinq couleurs différentes, ce qui correspond à cinq niveaux de pollution. En cas d'épisode de pollution atmosphérique, certains véhicules seront alors autorisés à circuler et d'autres pas. Tout dépendra de la vignette. Les vignettes anti-pollution sont obligatoires à Paris depuis le 16 janvier dernier. Elles ont aussi été retenues à Lille et à Grenoble.

article paru sur francetvinfo.fr le 13 février 2017 Pour obtenir son certificat qualité de l'air : www.certificat-gouv.fr









INFRACTIONS ROUTIÈRES

A partir du 31 décembre 2016, onze catégories d'infractions routières seront verbalisables sans interception du conducteur.

Afin d'intensifier la lutte contre les comportements dangereux, les mesures 3 et 6 du Comité interministériel de la sécurité routière (CISR) du 2 octobre 2015 ont prévu d'étendre le nombre des infractions pouvant être constatées, sans interception en bord de route, par l'intermédiaire de la vidéo- verbalisation et des radars homologués.

La procédure de vidéo-verbalisation des infractions routières existe depuis 2008. Elle permet à un agent assermenté de constater sur un écran de contrôle une infraction au code de la route filmée par une caméra de vidéo-protection implantée sur la voie publique. L'image du véhicule en cause est capturée pour identifier sa marque et lire les numéros de sa plaque d'immatriculation. L'agent verbalisateur édite alors, par voie électronique, le procès verbal. Ce procès verbal est ensuite transféré automatiquement au Centre national de traitement de Rennes (CNT) qui édite et adresse un avis de contravention au domicile du titulaire de la carte grise. Jusqu'à présent quatre catégories d'infractions routières étaient constatables sans interception du conducteur en bord de route:

- le non-respect des signalisations imposant l'arrêt des véhicules (feu rouge, stop...),
- le non-respect des vitesses maximales autorisées.
- le non-respect des distances de sécurité entre les véhicules, l'usage de voies et chaussées réservées à certaines catégories de véhicules comme les bus ou les taxis.

Le décret du 28 décembre 2016 pris en application des articles 34 et 35 de la loi du 18

novembre 2016 de modernisation de la justice du XXIe siècle, modifie le code de la route pour accroître les possibilités de contrôle sans interception.

À partir du 31 décembre 2016, sept catégories d'infractions supplémentaires pourront être constatées:

- le défaut du port de la ceinture de sécurité,
- l'usage du téléphone portable tenu en main,
- la circulation, l'arrêt, et le stationnement sur les bandes d'arrêt d'urgence,
- le chevauchement et le franchissement des lignes continues,
- le non-respect des règles de dépassement,
- le non-respect des « sas-vélos »
- le défaut de port du casque à deux-roues motorisé.

S'ajoutera à cette liste, d'ici au 31 décembre 2018, le délit de défaut d'assurance.

L'objectif de ces mesures est de lutter efficacement contre des causes majeures d'insécurité routière, notamment en agglomération, et d'influencer durablement le comportement des usagers de la route en les incitant au respect strict des règles du code de la route, partout et tout le temps.

À moyen terme, comme décidé par le Comité interministériel de la sécurité routière du 2 octobre 2015, ces nouvelles infractions seront ajoutées progressivement aux capacités des futurs radars ou des radars en cours de déploiement.



AUTORISATION DE SORTIE DE TERRITOIRE

L'autorisation de sortie du territoire (AST) d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale est rétablie à compter du 15 janvier 2017. L'autorisation de sortie du territoire donnée par un titulaire de l'autorité parentale sera rédigée au moyen d'un formulaire qui précisera les mentions suivantes :

- les noms, prénoms, date et lieu de naissance de l'enfant mineur autorisé à quitter le territoire ;
- les nom, prénoms, date et lieu de naissance du titulaire de l'autorité parentale signataire de l'autorisation, la qualité au titre de laquelle il exerce cette autorité, son domicile, sa signature ainsi que, le cas échéant, ses coordonnées téléphoniques et son adresse électronique;
- la durée de l'autorisation, qui ne peut pas excéder un an à partir de la date de signature. Une fois complété et signé, le formulaire devra être accompagné de la photocopie lisible d'un document officiel justifiant de l'identité du signataire et comportant les éléments suivants:
- ses noms et prénoms;
- ses dates et lieux de naissance :
- sa photographie;

- sa signature;
- les dates de délivrance et de validité du document ainsi que l'autorité de délivrance. Ce justificatif d'identité peut être :
- pour les titulaires de l'autorité parentale de nationalité française, la carte nationale d'identité ou le passeport ;
- pour les titulaires de l'autorité parentale, citoyens européens, suisses ou d'un État partie à l'accord sur l'Espace économique européen, la carte nationale d'identité, le passeport ou un titre autorisant le séjour en France;
- pour les titulaires de l'autorité parentale non européens, le passeport, un titre autorisant le séjour en France ou un titre d'identité et de voyage pour réfugié(e) ou apatride.

Ces documents doivent être en cours de validité (sauf la carte nationale d'identité et le passeport français, qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés depuis moins de 5 ans). Ces formulaires sont à remplir uniquement par les parents et sont téléchargeables sur internet. Les maires n'ont pas vocation à intervenir dans cette procédure.



PLANTATIONS (HAIES, ARBRES, ARBUSTES,...)

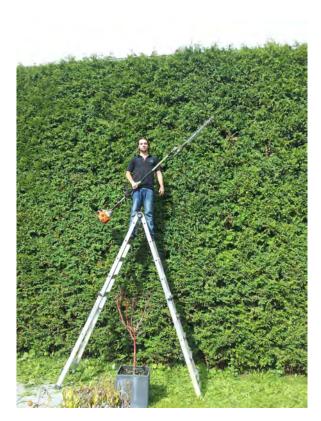
Vous pouvez faire pousser des arbres et plantations librement dans votre jardin. Toutefois, certaines règles de distance sont à respecter à proximité de la propriété de votre voisin. L'entretien des plantations mitoyennes ou situées en limite de propriété ainsi que la cueillette des fruits de vos plantations répondent également à une réglementation précise.

Règles générales

Si vous souhaitez planter un arbre en limite de propriété et qu'aucune règle spécifique ne s'applique localement, les distances à respecter par rapport au terrain voisin varient selon la hauteur de votre plantation. La distance est mesurée à partir du milieu du tronc de l'arbre. La hauteur de la plantation est mesurée depuis le sol jusqu'à la cime de l'arbre.

Règles de distance à respecter par rapport à la limite de propriété selon la hauteur de la plantation.

• à moins que ces plantations, situées entre 0,5 mètre et 2 mètres de la limite de propriété, dépassent 2 mètres de hauteur depuis au moins 30 ans. Vous pouvez lui adresser un courrier en recommandé avec accusé de réception.



Si les plantations de votre voisin ne respectent pas les distances légales, vous pouvez exiger qu'elles soient arrachées ou réduites à la hauteur légale:

• à moins que ces plantations, situées à moins de 0,5 mètre de la limite de propriété, existent depuis au moins 30 ans ;

Branchage:

La coupe des branches des arbres, arbustes et arbrisseaux appartenant au voisin et qui avancent sur votre propriété relève de sa responsabilité. Vous pouvez contraindre votre voisin à couper les branches de son arbre si elles avancent sur votre propriété, mais vous n'avez pas le droit de les couper vous-même. Pour obtenir gain de cause, il faut saisir tribunal d'instance.

Racines:

Si des racines, des ronces ou des brindilles empiètent sur votre propriété, vous pouvez librement les couper. La taille doit se faire à la limite de votre propriété. Vous n'avez pas le droit de cueillir les fruits et les fleurs d'un arbre du voisin qui débordent sur votre propriété. En revanche vous pouvez ramasser librement ceux qui tombent naturellement sur votre propriété. Responsabilité:

Distances de plantation respectées ou non, le propriétaire d'un arbre est civilement responsable de tous les dégâts que celui-ci pourrait occasionner. Une racine puissante qui fendille une terrasse, une branche qui endommage une serre ou un abri de jardin...

Par nos tribunaux, est retenu le principe de la préoccupation : selon ce principe développé par les tribunaux, vous ne pouvez pas agir contre son voisin, pour le non respect des distances de plantation

si la propriété a été acheté en connaissance de cause (c'est à dire si lors de l'acte d'acquisition, les distances n'étaient déjà pas respectées); dans ce cas la jurisprudence considère effectivement que l'aménagement de la propriété, même au regard de la propriété voisine, a été implicitement accepté par l'acheteur, au moment de l'achat de la propriété.

Les plantations le long des voies publiques Elles dépendent des arrêtés communaux ou préfectoraux. L'entretien est à la charge du propriétaire riverain, dont la responsabilité est engagée en cas d'accident.

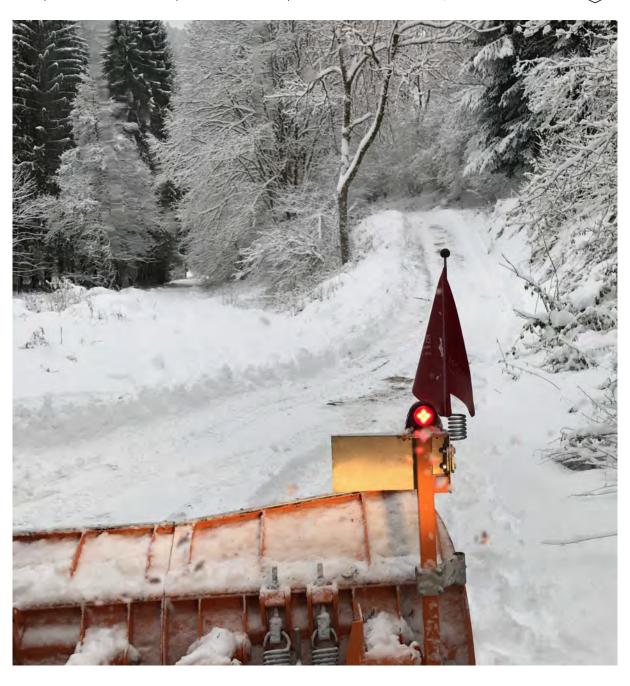




BULLETIN MUNICIPAL

ENVIE D'ÉCRIRE?

Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce numéro de votre bulletin municipal. Nous vous rappelons que si vous voulez nous faire part d'un article ou que vous désirez que l'on parle d'un sujet qui vous tient à cœur, que vous soyez un particulier ou une association, manifestez-vous auprès de Clarisse en allant en mairie ou en écrivant à : natzwiller.mairie@wanadoo.fr



NOTES PERSONNELLES

solutions de la page d'ornithologie locale : A4, B3, C7, D11, E8, F6, G5, H9, I2, J10, K1 Les intrus sont le pic épeiche qui n'est pas un passereau mais présent dans nos jardins. Le choucas des tours parfois appelé corneille des clochers se trouve rarement dans les jardins, on le voit plutôt aux alentours des vieux châteaux, des clochers, des falaises...

directeur de publication : André Woock / rédaction : équipe municipale / conception graphique Éric Menault / impression : VALBLOR 67400 Illkirch 03 88 65 44 44 strasbourg@valblor.com

